

## Qualité de l'eau : au regard de l'enquête menée par UFC Que choisir

### Précisions apportées le 30 janvier 2017 par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch

Le qualitatif « médiocre » de la qualité de l'eau sur Saint Lys donné par l' « UFC Que choisir » est basé sur deux paramètres physicochimiques le plomb et les chlorites :

#### Le plomb :

Comme précisé dans [la méthodologie de l'étude de l'UFC](#), la présence de plomb dans une analyse « *ne signifie en aucun cas que cette pollution affecte l'ensemble du réseau ou de la ville, car elle peut ne concerner par exemple que certains branchements du réseau, certains immeubles ou logements* ».

En effet, seuls les abonnés ayant un branchement et/ou des conduites intérieures en plomb peuvent être concernés par un dépassement de norme de qualité sur ce paramètre. Pour les abonnés concernés, nous vérifions la teneur en plomb au niveau du compteur et si elle est supérieure à la norme le syndicat remplace le branchement (tuyau entre la conduite et le compteur). Le remplacement des conduites intérieures est à la charge de l'abonné.

#### Chorites :

Les dépassements observés de ce paramètre sont des dépassements de « références de qualité » du code de la santé publique (200 mg/l) qui comme précisé dans [la méthodologie de l'étude de l'UFC](#) « *n'ont pas d'impact direct sur la santé, mais ils traduisent notamment des dysfonctionnements du traitement pour rendre l'eau potable (certains critères microbiologiques, présence de chlore ou d'aluminium, eau trouble )* ».

De plus, si les valeurs mesurées dépassent parfois la référence du code de la santé publique (0,200 mg/l), elles sont toujours inférieures aux recommandations de l'Agence Française de Sécurité des Aliments (0,700 mg/l).

Chaque fois qu'un dépassement de chlorite est observé, nous mettons tout en œuvre au niveau du traitement de l'eau dans les usines pour ramener la valeur en dessous du seuil de référence de qualité.